

Cyclamaine



Périodique d'information de l'association Cyclamaine
Maison des Associations, 4 rue d'Arcole, le Mans.

☎ : 02.43.81.59.05 ou 02.43.72.30.27

N°13

Prix : 3F

février 2000

EDITORIAL.

CYCLAMAINE a sept ans. C'est l'âge de raison, l'âge des grandes questions. CYCLAMAINE, aujourd'hui, s'interroge.

Quand, avenue François MITTERRAND, la municipalité refait la voirie sans voie cyclable, sans tenir compte du schéma directeur vélo - qu'elle a pourtant voté - ne servons-nous que de caution ?

Lors des sorties mensuelles, pour affirmer notre désir de voir la ville changée, pourquoi sommes-nous si peu nombreux ?

Nous devons réagir.

Nous voulons développer une dynamique qui attire plus d'adhérents, qui oblige les élus à respecter davantage leurs engagements.

Thierry Kervestin

**Vendredi 17 Mars 2000
À 20h30**

**Assemblée générale
De CYCLAMAINE**

**Salle du Jardin des Plantes
Rue de l'Éventail,
Le Mans**



CYCLAMAINE CHANGE !

D'abord de président. Christine GROUHEL, comme elle l'avait annoncé lors de notre dernière assemblée générale, a pris un peu de recul. Elle est maintenant secrétaire de notre association.

Pour la remplacer, tâche difficile tant sa personnalité est dynamique et estimée, début novembre, j'ai été élu président de l'association par le conseil d'administration. Mais surtout....

CYCLAMAINE change par ses actions:

Les sorties mensuelles sont suspendues. Nous étions trop peu de cyclistes. Nous organiserons des événements auquel nous souhaitons vous voir plus nombreux avec toujours la même volonté de promouvoir une ville plus douce. Le premier aura lieu le 07 mars, jour du Mardi Gras. Vous lirez en page 4 les détails de cette manifestation.

Nous souhaitons réanimer les rencontres de quartier. Nous avons besoin de vous pour connaître les travaux, les problèmes de circulation dans vos quartiers ou pour faire des suggestions. Vous trouverez dans ce numéro des fiches de liaison à remplir et à communiquer aux correspondants de CYCLAMAINE. Elles nous permettront d'intervenir auprès des élus.

CYCLAMAINE change par les nouvelles idées qu'elle veut défendre:

Nous avons participé à l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain. Ce plan doit engager la communauté urbaine sur les orientations suivantes :

- développer en priorité les transports collectifs,
- maîtriser le transport automobile,
- organiser la circulation et le stationnement en fonction des options transports en commun et de la cohabitation avec les autres modes de transports,
- favoriser les deux roues et les piétons dans leur déplacement en ville,
- réduire les nuisances du trafic de marchandises et développer les transferts multimodaux,
- intégrer les contraintes urbanistiques et environnementales propres à l'agglomération.

L'enquête publique qui présentera le PDU aux manceaux commencera dans les prochains mois.

Comme nous sommes aujourd'hui vigilants sur le respect par la CUM du schéma directeur vélo, nous serons vigilants sur les engagements pris dans ce PDU par la communauté urbaine. Nous ne voulons pas que ce texte reste dans les tiroirs.

Nous vous consulterons lors de l'assemblée générale du 17 mars pour préciser ensemble cette orientation de l'association.

CYCLAMAINE reste surtout ce qu'elle a toujours été. Elle est une association reconnue et écoutée. Elle veut être votre relais, votre porte-parole.

CYCLAMAINE a aussi besoin de vous: nous sommes prêts à accueillir de nouveaux venus au sein du conseil d'administration.

Nous vous attendons donc nombreux le 17 mars à 20H30 à la salle du Jardin des plantes, rue de l'Eventail.

Thierry Kervestin

A vos agendas:

Mardi 7 Mars, 18h Place de la République, sortie costumée.

Vendredi 17 Mars 20h30 : Assemblée générale.

Samedi 3 juin dès 10h et toute la journée, Journée Euro-Vélo

Nous aurons besoin de bicyclettes à mettre à disposition. Si vous pouvez en prêter contacter le 02.43.81.18.26 ou CYCLAMAINE par courrier. Merci!

Comité de pilotage deux roues, réunion du 22 décembre 1999

1) Compte rendu du congrès des villes cyclables.

Voir article page 3

2) Budget Voirie vélo Le Mans pour l'an 2000. (adopté par la C.U.M.)

Présenté par Pierre Paumier, vice-président de la C.U.M.

Plusieurs types de dépenses:

⇒ Pour la réalisation liaison Bruyère/Vauguon pour vélos et cyclos; (coût 1.7 millions)

⇒ Pour des aménagements cyclables spécifiques (1 million) voir plus bas

⇒ Pour des aménagements cyclables intégrés dans des travaux d'ensemble de voirie: suppression passage à niveau PN 109; Élargissement P. Piffault; Aménagement trottoir Prémartine. recalibrage Courbet. Passerelle centre aquatique / Diesel. giratoire d'Allonnes (Z.A.C du Vivier). Parc à Fourrage. Abords du nouveau Polishop. Abords de la nouvelle maison de quartier Nord-Ouest, av. Rhin et

Danube. Route de Bonnétable (entre Zamenhof et rocade.

⇒ Pour l'entretien des rues et notamment du côté droit de la chaussée (11 millions)

⇒ Pour l'installation de Parkings vélos qui font l'objet d'une ligne budgétaire particulière (250000F)

3) Aménagements cyclables spécifiques.

⇒ Travaux en cours de finition (budget 1999): Bd St Michel Coulaïnes. Oasis (Rond-point). Monts d'Arrée/Copernic + piste. Zone 30 vers Funay

⇒ Travaux à engager en 2000 (budget 2000) Av. Rubillard (entre Bouttier et Chantrel); Zamenhof. Savornnan de Brazza. Isaac (de Lyautey au collège). Amage (Gémerie, Gautrie.

⇒ Travaux en attente en 2000 pour règlement de questions administratives ou techniques: Piffault, Courbet/Polishop. Barbier

(en sens normal), Angevinière.

⇒ Projets à l'étude en 2000: Amage: entre collège et rue Nationale, Le Mans: Isaac (entre Villaret et rond point vers rocade), Eichtal (bande à contre sens).

⇒ Relance du projet bande cyclable Wilbur Wright

Cyclamaïne a demandé à nouveau que l'axe Coulaïnes Allonnes soit en continu et qu'une étude soit faite pour l'axe Université / arche de la Nature, en continu également.

P. Paumier n'est venu seulement que pour présenter le budget 2000 (point 2 de ce compte rendu). Il s'est ensuite éclipsé. Six autres élus font partie du comité de Pilotage deux roues (Paumier en a démissionné), mais aucun d'entre eux n'était présent: CYCLAMAÏNE regrette vivement le manque d'assiduité des élus en général, aux réunions de ce comité, et ce depuis 95

P. Baringou

La journée « en ville sans ma voiture »

C'est déjà de l'histoire ancienne, c'était le 22 septembre du siècle dernier... La journée a été belle, très animée, beaucoup, beaucoup d'enfants, des parents qui semblaient concernés et intéressés... Même la météo y a mis du sien! Bref une bonne journée dans une bonne ambiance.

Mais quelles suites donne-t-on à cette manifestation?

Les commerçants ont très vite fait savoir que leur chiffre d'affaires souffre ce jour-là. Pourquoi? Il y avait pourtant beaucoup de monde dans les rues... Les magasins et les commerçants sont-ils moins attractifs que les autres partenaires de cette journée, qui eux, ont tous été enchantés. ?

Le compte rendu officiel s'est fait attendre jusqu'au 8 décembre 1999.

Il en ressort que les réactions des commerçants sont mitigées, que la SETRAM a constaté une hausse de fréquentation, que les associations fourmillent de projets et trouvent unanimement

qu'une journée symbolique par an ne suffira pas à contribuer à une évolution des mentalités ni des comportements.

Malgré une écoute bienveillante de ces avis, nos décideurs semblent vouloir suivre les commerçants (pourtant très minoritaires) qui souhaitent qu'on privilégie le mercredi et donc que la date du 22 septembre 2000 ne soit pas respectée.

Il a été question de former une commission ou l'on réfléchirait sur « l'Aménagement du centre ville »

Aux dernières nouvelles, aucune réunion de réflexion ou de préparation n'est programmée et nous risquons comme les deux années précédentes de n'être associés aux préparatifs que mi-juin lorsque tout est décidé et qu'il ne reste



plus qu'à accepter des décisions prises par ailleurs et sous des pressions que nous ne pouvons que supposer!

Il me semble qu'il serait plus éducatif de proposer aux jeunes et à leur famille toute une semaine (cette fameuse semaine des transports publics) de remise en cause de leur pratique de la ville. Ce serait l'occasion pour chacun, parent ou enfant, de réfléchir aux trajets ou la voiture est réellement indispensable et à ceux ou elle n'est pas opérationnelle, (difficulté pour circuler, se garer, enchaîner plusieurs déplacements etc.), de tenter de vivre plus autonomes dans une ville qui, par ailleurs, ferait le nécessaire pour sécuriser les modes de déplacement doux et qui veillerait à ce que chacun respecte l'espace de l'autre....

C'est sans doute utopique de vouloir participer à une évolution des mentalités. Mais si nous n'essayons pas, à quoi sert notre action?

Christine Grouhel



VELOLAND
LE VELO PAR NATURE

<http://www.veloland.com>

1 rue du Moulin aux Moines
72650 La Chapelle St Aubin
02.43.51.16.00

CYCLAMAINE AUX 24 HEURES DU LIVRE

Le concours que CYCLAMAINE avait organisé pour les élèves des classes primaires a obtenu un succès indéniable: près de 200 enfants sont venus dessiner à l'atelier trop exigu de CYCLAMAINE, même des élèves de maternelles(hors concours) 165 ont été retenus pour participer au concours. Plusieurs étaient originaires des départements voisins.

L'objectif était de sensibiliser les enfants à la possibilité de vivre sans engins à moteur sur une planète dénommée CYCLA. Les gagnants, une vingtaine de dessinateurs et d'écrivains, ont reçu leur récompense, (livres et cartes postales) lors d'une collation offerte dans les locaux de la librairie THUARD au Mans qui a exposé les meilleurs dessins pendant une quinzaine de jours.



Expérience à renouveler (sur un autre thème) en 2000.

CYCLAMAINE a reçu les félicitations des organisateurs des 24 h du livre Et encore merci à Mme Thuard pour son aide, sa gentillesse et son accueil, ô combien chaleureux.

Les cinq grands gagnants:

Margot Seigneurie, (La Bazoge)
Cassandra Garreau(Changé)
Allison Jacquet Robert(Orléans)
Frédéric Naveau (Maigné)
Mathilde Chauvin (texte)(Maigné)

Paul Baringou

ECHOS du CONGRES DES VILLES CYCLABLES

Les 15 & 16 octobre 1999 a eu lieu le congrès du Club des villes Cyclables à Bordeaux (CVC), sur le thème « villes cyclables, villes d'avenir » C'était le 10ème anniversaire du Club.

QUELQUES INFORMATIONS

🚲 Au plan national, 352 villes sont adhérentes au CVC. Il semble que peu de villes développent une véritable politique du vélo urbain d'où contradiction entre les chiffres d'adhésion et la réalité.

🚲 Un responsable du secteur environnement de la commission européenne fait observer que 73% des européens pensent que le vélo doit bénéficier d'un traitement de faveur.

🚲 Pour la FNAUT (Fédération nationale des Usagers des transports), l'accent est mis également sur une forte réduction de la voiture en ville. La maîtrise de la circulation automobile doit se faire à partir d'une démarche alternative des déplacements (bus, marche, cyclisme). Mais des obstacles culturels interfèrent avec la volonté politique. Le tout automobile développé pendant plusieurs décennies influence fortement les comportements

➔ une approche intéressante et facile à réaliser: développer les zones 30 partout où cela est possible pour favoriser une circulation mixte et apaisée..

LE DÉBAT

a surtout porté sur un certain nombre d'interrogations :

↳ Comment concilier le développement des villes avec une **qualité de vie** passant nécessairement par une limitation des utilisations de la voiture en ville. Faut-il une politique coercitive? ↳ Et l'outil législatif et réglementaire est-il adapté à cette politique?

Il semble que la complexité du problème à résoudre rende **l'action politique particulièrement difficile**; Beaucoup d'élus sont perplexes. Dans un premier temps, des mesures impopulaires seront à prendre. Les constats négatifs sont simples à faire, y remédier, voilà la grande difficulté.

L'enquête sur le PDU (Plan de déplacement Urbain) en vigueur depuis 1996 fait ressortir sur 58 agglomérations de plus de 100 000 habitants, une approbation de ce PDU pour seulement 2% des agglomérations concernées qui montre à l'évidence, les incertitudes quant à la mise en place effective de ces PDU.

Malgré les difficultés, quelques villes comme Strasbourg, La Rochelle, Rennes, ont mis en place avec plus ou moins de bonheur, un système de location de vélos en libre service, visant

à réintroduire la culture vélo dans les mentalités. **Strasbourg** propose 3 régies: vélo ville, vélo tourisme, vélo entreprise; soit 2100 vélos mis à disposition du public.

La Rochelle: 400 vélos sont proposés à la location en plusieurs lieux pour 1f de l'heure, un emploi permanent de mécano a été créé.

Rennes: c'est une société privée qui gère le parc à vélos. Le prêt est gratuit avec une caution de 250f. Plus de 2000 personnes utilisent le système dans le cadre d'un déplacement multimodal.

Bordeaux: Un dimanche par mois, le centre ville est interdit aux autos.



QUESTION POSÉE SUR LES VILLES D'AVENIR, VILLES SANS VOITURES?

Nécessité d'une nouvelle approche audacieuse des déplacements urbains, dans un sens multimodal (voitures électriques, bus au gaz, tramway, roller, cyclisme, navettes fluviales...)

Cette approche devient urgente à concrétiser en raison de la pollution atmosphérique et des encombrements de plus en plus importants.

Un exemple à suivre: la ville Italienne de FERRARE(cyclistes 31%, piétons 20%, bus 14%, autos 35%)

Peu d'aménagements particuliers, car les différents modes de déplacement coexistent pacifiquement de puis très longtemps.

La ville de Chambéry a fait aménager, dans le cadre de sa politique vélo-piétons, des espaces sans voitures devant les écoles; elle a procédé à un remodelage des pénétrantes et des boulevards pour permettre de passer progressivement d'une conduite réflexe à une conduite réfléchie.

Pour Paris, plusieurs cas de figure sont envisagés

Schéma directeur circulation

Schéma vélo-avenir

Schéma quartier tranquille.

J.C. Ormain

Avez-vous (ré)adhéré à Cyclamaine?

Nom:..... Prénom:.....
Profession:..... Né le :.....
Adresse:.....

- adhésion à Cyclamaine pour 2000. 20Fminimum
- abonnement à Cyclamaine infos pour 2000. 10F
- adhésion + abonnement pour 2000 30F

• Découpez, recopiez ou photocopiez cet encart, complétez-le et envoyez à:

• **CYCLAMAINE**

• Maison des Associations,

• 4, rue d'Arcole

• 72000 LE MANS

Lettre ouverte au Maire, au Préfet, au Président de la CUM

Mercredi 20 Janvier, la petite Gabrielle Héraut, 7 ans, rentre vers 12h30 de son cours au conservatoire dans le Vieux Mans. Ayant prudemment traversé l'avenue de PADERBORN, elle pénètre dans le secteur piétonnier en empruntant la rue des Ponts Neufs. (...) La voilà presque à la maison, puisqu'elle demeure 100 mètres plus loin au 15 rue Marchande. Sur la place de la Sirène un 4x4 est stationné de façon illicite devant le bar « Le café crème » masquant au regard de la fillette la rue de la BARILLERIE. Après... elle ne se souvient plus. Le conducteur n'a rien vu, les badauds n'ont pas eu le temps de réaliser, Gabrielle est étendue sans connaissance contre le flanc de la voiture. Les témoins crient, s'approchent n'osant toucher au petit corps recroquevillé. Deux infirmières et un médecin passant par là examinent l'enfant sans la bouger. Quelques automobilistes pressés klaxonnent, gênés par l'atroupement. La maman, prévenue par des voisins, arrive affolée quelques minutes plus tard, alors que sa fille reprend lentement conscience. Voici les pompiers. Gabrielle va passer 36 heures au Centre Hospitalier. On relèvera de petites anomalies à l'électroencéphalogramme mais il ne semble pas y avoir de trop lourdes séquelles à craindre. Comme vous le voyez, il n'y a rien là pour faire les gros titres de la presse, juste un entrefilet le lendemain. D'ailleurs qui est coupable: Gabrielle qui se croyait en sécurité dans ces rues piétonnes qu'elle connaît par cœur, l'inconscient qui a garé son 4x4 à un endroit interdit masquant le carrefour à la petite fille, l'automobiliste qui ne pensait pas rouler trop vite ? C'est la fatalité pourrait-on dire! Je ne suis pas d'accord et j'estime que votre responsabilité est engagée. En effet qu'est-ce que ces rues piétonnes où la voiture règne en maître, terrorisant les piétons, ce stationnement interdit et dangereux qui se généralise en centre ville (sur les trottoirs, les passages cloutés, etc. . .), ces excès de vitesse jamais sanctionnés au cœur de la cité.

Votre devoir est de faire respecter l'état de droit, ne l'oubliez pas

Toute faiblesse des pouvoirs publics dans ce domaine est coupable risquant de nous conduire à la barbarie. Je suis certain que vous avez de grands objectifs pour notre ville, ne négligez pas le quotidien Au nom des milliers d'enfants, des mamans sachant marcher et de tous les piétons, de quelques cyclistes et même des chatons étourdis, je vous interpelle ici : n'oubliez pas la vie !

D. Grandjean

Les autorités ont répondu avouant leur impuissance et approuvant notre combat...

Faudra-t-il des morts pour obtenir une véritable prise en compte du droit des plus faibles?

Cette année, c'est le 7 MARS,
n'oubliez pas!



Que se passe-t-il le 7 MARS ?



Comment! Vous ne savez pas? Mais si, voyons, le 7 Mars, c'est un Mardi, un Mardi, réfléchissez,... oui, c'est ça ! c'est Mardi Gras! ... pardon? Vous dites? Mardi Gras ça ne se fête plus? Vous plaisantez! ... Quoi? Vous avez oublié ce qu'on faisait pour Mardi Gras? , et Carnaval alors, ça ne vous dit rien! Carnaval, les Interdits bravés, les masques, les déguisements, les courses effrénées, la danse! la Fête!! Et pas n'importe quelle fête! Carnaval, vous savez, c'est le jour où tout est permis, c'est le monde à l'envers, c'est la liberté pour les plus faibles, la gloire pour les plus démunis. Et partout les petits enfants déguisés, vont librement, de maison en maison menacer les adultes et exiger leur tribut de bonbons. Et nous? Nous, cyclistes urbains qui glissons comme des ombres silencieuses, perdus dans la horde puante et pétaradante, menacés à chaque instant de nous évaporer, de disparaître en fumée dans un choc meurtrier, nous qui disputons nos - rares - bandes cyclables aux livreurs pressés, nous qui filons, anxieux dans la cohue des grands carrefours, qui nous faisons tout petits, petits, entre un gros bus et une longue file d'autos stressées, nous qui gênons les gens qui nous écrasent et qui nous asphyxient, nous qui ne nous laisserons pas oublier,

en ce jour de Carnaval,
SORTONS de l'ombre,

prenons le haut du pavé!

Et parce que la fête nous conduira jusqu'à la nuit, habillons-nous de blanc, faisons nous fantômes pour un soir, Cherchons dans nos greniers un vieux drap, un masque abandonné, une lanterne, et tous ensemble nous nous retrouverons place de la République pour défilé, pour s'amuser, pour montrer que nous sommes bien là, et de plus en plus nombreux, et de plus en plus actifs! Et si les greniers sont vides, ce n'est pas grave, chacun trouvera sur place de quoi se métamorphoser en quelques minutes en revenant présentable. Mais si vous amenez une flûte, un tambour, un harmonica, c'est encore mieux, car nous ne serons pas des fantômes silencieux! Vous êtes peut-être un peu timide? tant mieux! derrière un masque, personne ne vous reconnaîtra...

Alors cette année, pour qu'on ne vous oublie pas, n'oubliez pas Mardi gras!

RENDEZ-VOUS PLACE DE LA RÉPUBLIQUE A 18 HEURES 30

Le défilé s'achèvera à la nuit, par une ronde cycliste autour de la place après un circuit à travers la ville.

Arthur

Cyclamaine infos: Maison des Associations, rue d'Arcole, 72000 LE MANS.

☎ 02.43.72.30.27 & 02.43.81.59.05

Directeur de publication: Thierry Kervestin

Rédaction: C Grouhel & P. Baringou

Imprimerie: Les presses cénomanes

Dessinateur: Paul Baringou

Vous trouverez à l'intérieur du journal, deux exemplaires de la fiche de liaison que nous vous proposons de faire parvenir à notre boîte aux lettres de la maison des associations. Au verso, une fiche remplie pour exemple.

Exemple illustré

Quartier <i>Centre-Ville</i>	Rue <i>F. Mitterrand</i>	Repère <i>Résidence de la</i>
---------------------------------	-----------------------------	----------------------------------

Situez le problème

de la nouvelle
de la Couture,
été entièrement
mais ne laisse
ne aux cyclistes.
y a de la place
BANDE CYCLABLE !
s de circulation
nement voiture k>
nus !!!

le problème
é par les



Résidence
&
Église
de la
Couture

Nous vous tiendrons informés des améliorations

Prenez si nécessaire au dos de cette fiche ..

adresse ou téléphone
Velocio, 123 Place des Comtes du Maine

CYCLAMAINE :

Les correspondants de quartier

CYCLAMAINE a décidé de désigner des correspondants de quartier au Mans pour être encore plus proche des cyclistes.

Les objectifs:

- . Recueillir plus facilement les avis, suggestions des cyclistes pour chaque quartier (itinéraires utilisés, bandes ou pistes à prévoir, améliorations à apporter...etc...} ; les cyclistes contacter le correspondant de leur quartier (téléphone ou visite)
- . Mieux organiser les réunions de quartier d'informations sur les aménagements cyclables faits sur les études du comité de pilotage 2 roues quartiers etc. .
- . recevoir éventuellement de nouvelles adhésions d'adhérents ayant oublié de renouveler .

Les correspondants:

- ⇒ **Université, Hôpital, Chasse Royale, Maillet**
Bernard Brunet, 36 rue d'Usse ☎ 02.43.24.87.00
Philippe Teutsch, 139 rue A. Paré ☎ 02.43.24.87.00
- ⇒ **Maillet, Bellevue, Villaret, Gazonfiers**
Pierre-Jean Hirsch, 20 rue de Cordoue ☎ 02.43.77.11.11
- ⇒ **Sablons, Miroir, Batignolles**
J.F.Hogu, 46 rue du Danemark ☎ 02.43.85.40.24
- ⇒ **Quartiers sud et Pontlieue**
J. C. Redon 125 avenue Félix Geneslay ☎ 02.43.85.40.24
- ⇒ **Si Georges, Olivier Heuzé**
Serge Lorillier 18 rue des Acacias ☎ 02.43.47.19.19
- ⇒ **Centre Ville**

Prendre contact avec le responsable le plus proche
(Rappel de CYCLAMAINE infos de mai 98)

Fiche de Liaison

Date

ne	Quartier	Rue	Repère
----	----------	-----	--------

Poursuivre si nécessaire au dos de cette fiche ...

Adresse ou téléphone

CYCLAMAINE :



Fiche de Liaison

Date

Localisation du problème	Commune	Quartier	Rue
-----------------------------	---------	----------	-----

Description du Problème et schéma éventuel

Poursuivre si nécessaire au dos

Vos coordonnées	Nom et adresse ou téléphone
--------------------	-----------------------------

Votre correspondant CYCLAMAINE :

